



SECTION 8—CAHIER DU PARTICIPANT

- Introduction
- Comment ça marche
- Règlements
- Valeurs des jeunes
- Jugement
- Description des prix
- Choisir la bonne catégorie
- Devenir technicien
- Faire partie de l'organisation
- Techniques d'animation d'un spectacle
- Concours animation
- Mise en candidature pour le prix Camp chanson de Petite Vallée
- Prix enregistrement studio

INTRODUCTION

Salut!

Le cahier du participant renferme une foule d'informations afin de te préparer à vivre une expérience inoubliable comme artiste, organisateur, animateur ou technicien de scène!!!

Ce cahier comprend les renseignements suivants :

- comment ça marche Secondaire en spectacle;
- les règlements;
- les valeurs des jeunes;
- comment tu seras jugé;
- la description des prix;
- comment choisir la bonne catégorie;
- devenir technicien;
- faire partie de l'organisation;
- animer un spectacle;
- la mise en candidature pour le prix du Camp chanson de Petite-Vallée
- l'enregistrement studio.

Pour en connaître plus sur Secondaire en spectacle, il te suffit simplement de parcourir le site web et/ou de rencontrer le responsable de Secondaire en spectacle dans ton école.



COMMENT ÇA MARCHE

COMMENT CELA A COMMENCÉ

Né en 1994 à l'initiative d'une élève de La Pocatière, Hélène Arsenault, Secondaire en Spectacle représente ce que les jeunes ont de plus beau à offrir : créativité, enthousiasme et dynamisme.

On peut participer à Secondaire en spectacle comme artiste, animateur, technicien ou organisateur, car le monde du spectacle c'est tout ça!

Participer à Secondaire en spectacle, c'est faire du « Showbiz » pour vrai!

COMMENT ÇA MARCHE

Quand une école devient membre, elle organise un spectacle et un jury sélectionne deux numéros parmi les catégories interprétation, auteur-compositeur-interprète et danse et expression corporelle. Les gagnants iront représenter leur école à la finale régionale.

À la finale régionale, les juges choisissent un gagnant par catégorie qui aura l'opportunité de participer au Rendez-vous panquébécois.

Oui! Le Rendez-vous panquébécois c'est un gros événement! Des centaines de jeunes réunis sur scène pour des spectacles époustouflants. Mais le Rendez-vous panquébécois n'est pas un concours. Tous les jeunes des écoles participantes peuvent s'inscrire et cela, même s'ils ne sont pas artistes.

C'est une formidable occasion de monter sur scène, de participer à des formations liées au monde du spectacle afin d'apprendre les trucs du métier, de faire des visites culturelles et de créer de nouvelles amitiés lors des activités sociales. C'est aussi une opportunité en or de faire la connaissance d'artistes professionnels.

Secondaire en spectacle ce n'est pas l'histoire d'une vedette, mais l'explosion de milliers de talents.

Le rêve d'Hélène Arsenault est bel et bien devenu réalité et cette réalité est à la portée de tous les ados du Québec.

Comme des milliers d'autres jeunes qui ont déjà participé à Secondaire en spectacle, monte sur scène et laisse-nous te découvrir!

RÈGLEMENTS

NUMÉROS

- Le numéro doit être d'une durée maximale de (7) sept minutes. Le minutage commence quand le numéro débute. Les réactions de la salle (par exemple: rires ou applaudissements du public) doivent être incluses dans le temps du numéro.
- Un numéro est une prestation continue sans coupure dans le temps. (1)
- Le numéro gagnant de la finale locale doit être le même pour la finale régionale, et aucun participant ou instrument ne peut être ajouté, enlevé ou remplacé, sauf en cas de force majeure. (2)
- Aucun participant ne peut faire monter sur scène ou impliquer quelqu'un du public, à moins que cette personne ne soit inscrite comme participant dans le numéro.
- Les participants peuvent présenter plus d'un numéro lors des finales locales et régionales.
- Les décors et accessoires utilisés pour chacun des numéros doivent être facilement transportables, disponibles dans la majorité des salles et se conformer aux normes établies dans les salles de spectacles. Les normes des salles utilisées lors du RVPQ seront envoyées dans les régions à la fin du mois de septembre.

PARTICIPANTS

- Les participants doivent être inscrits dans une école secondaire publique, privée ou gouvernementale.
- Les participants en provenance d'écoles différentes ne peuvent pas se jumeler pour présenter un numéro.
- Les participants doivent avoir obligatoirement complété et signé un devis technique et le remettre à leur intervenant avant leur prestation à la finale locale. (Voir l'intervenant d'une des écoles participantes de votre région pour obtenir et compléter le devis technique).
- La décision de limiter le nombre de participants par numéro revient à chacune des régions, informez-vous auprès de votre intervenant pour connaître la situation de votre région.

ADULTE / INTERVENANT / ACCOMPAGNATEUR (3)

- L'adulte / intervenant / accompagnateur ne doit pas intervenir dans le processus créatif du numéro préparé par les jeunes.
- L'adulte / intervenant / accompagnateur doit se référer au directeur technique et / ou au directeur artistique pour régler toutes questions litigieuses en lien avec le devis technique.
- L'adulte / intervenant / accompagnateur doit assurer l'encadrement des jeunes pendant toute la durée des événements de Secondaire en Spectacle (répétitions et spectacles).

LANGUE

- Tous les numéros présentés dans le cadre de Secondaire en Spectacle doivent répondre aux critères suivants : pour les catégories « Interprétation » et « Auteur-compositeur-interprète », le numéro doit être francophone à 85% et se calcule selon le nombre de mots chantés, joués ou cités.
- Pour la catégorie « Danse et expression corporelle », il n'y a pas de restriction sur la langue. Cependant, l'utilisation de la langue française entraîne une bonification de cinq points.

RÈGLEMENTS

DÉFINITIONS

- 1- **Un numéro est une prestation sans coupure.** Un jeune ne peut pas faire deux chansons dans un même numéro à moins de faire un lien sans coupure entre les deux.
- 2- **Cas de force majeure.** Voici quelques exemples de cas de force majeure : une maladie, un accident, le décès d'un parent, une convocation à un tribunal, etc. Notez aussi que la pratique d'une autre activité ne fait pas partie d'un cas de force majeure (par exemple, un examen ou un tournoi de hockey en même temps que la finale locale, régionale ou que le Rendez-vous panquébécois). C'est le jeune qui a la responsabilité de s'assurer de sa disponibilité avant de s'inscrire. **Notez que les cas de force majeure pourront être jugés par le responsable régional avec la supervision du coordonnateur provincial.**
- 3- **Adulte / intervenant / accompagnateur.** Toute personne ressource de 18 ans et plus, désignée par la direction de l'école pour accompagner le groupe de jeunes.

LES SANCTIONS

- Une prestation qui ne respecte pas les règlements pourra être présentée, mais elle ne sera pas jugée, annulant ainsi toute chance de remporter un prix et / ou de participer à la finale régionale et au Rendez-vous panquébécois.

VALEURS DES JEUNES

En tant que participant à Secondaire en spectacle, mon comportement a un impact majeur sur ma discipline, mes partenaires, mes collègues, mes collaborateurs, de même que sur l'équipe technique, mon intervenant, les spectateurs et sur moi-même.

PARTICIPER À SECONDAIRE EN SPECTACLE C'EST AVOIR :

Du plaisir

- Je participe pour m'amuser et je m'amuse à participer.
- Je considère les résultats comme un aboutissement du plaisir de participer.
- Je considère le dépassement personnel plus important que l'obtention d'un prix de reconnaissance.

L'esprit « culturel »

- Je respecte les règlements du concours.
- J'accepte toutes les décisions des juges sans jamais mettre en doute leur intégrité.
- Je démontre un esprit d'entraide par une collaboration franche avec les autres jeunes et les adultes / intervenants / accompagnateurs.
- J'aide les autres jeunes qui présentent plus de difficultés.
- Je compte sur mon talent et mes habiletés pour tenter d'obtenir la meilleure performance possible.
- Je refuse de participer par des moyens illégaux ou par tricherie.
- J'accepte les erreurs des autres personnes qui m'entourent.
- Je respecte l'artiste et les techniciens afin qu'ils contribuent au succès de mon numéro.

Du respect

- Je considère les autres jeunes comme indispensables pour apprendre et non comme des rivaux.
- J'agis en tout temps avec courtoisie envers les juges, les participants, les spectateurs et les adultes / intervenants / accompagnateurs.
- J'utilise un langage précis, sans injures, ni expressions vulgaires.
- Je poursuis mon engagement envers les autres participants, les adultes / intervenants / accompagnateurs et mon école jusqu'au bout.

De la dignité

- Je conserve en tout temps mon sang froid et la maîtrise de mes gestes face aux autres participants.
- J'accepte le classement des gagnants avec modestie sans ridiculiser les autres.
- J'accepte les résultats en étant satisfait de l'effort accompli dans les limites de mes capacités.
- J'utilise le jugement comme un outil d'évaluation de ma performance.

JUGEMENT

L'**originalité**, le **maintien sur scène** et le **talent** sont les critères sur lesquels tu seras évalué. Les deux premiers critères sont communs à toutes les disciplines. Mais pour juger le talent, chaque discipline utilise des critères qui lui sont propres.

Donc par originalité, on entend : la capacité de surprendre, le concept personnalisé que tu y mettras soit avec le maquillage, les costumes, les décors, les éclairages ou les accessoires. Aussi, on ne devrait pas reconnaître d'artiste professionnel.

Le maintien sur scène fait référence à la manière de bouger sur la scène, d'utiliser l'espace, la disposition des objets, de ton attitude en général. Chacun est responsable de sa mise en scène.

Si tu le désires, tu peux demander à ton intervenant une copie de la grille d'évaluation de ta discipline pour mieux comprendre comment tu seras évalué par le jury. Un numéro préparé en fonction des critères d'évaluation augmentera tes chances de succès.

DESCRIPTION DES PRIX

Les prix pour les finales locales sont à la discrétion des écoles participantes.

Les prix pour les finales régionales sont à la discrétion des régions. Toutefois, à titre de référence, le premier prix peut être d'une valeur de 100\$ et les deuxième et troisième prix d'une valeur de 50\$.

Chaque URLS remettra à chacun des participants des finales régionales un certificat de participation en plus de remettre un certificat aux écoles pour leur année de participation au programme.

Prix studio

Ce prix a pour but de valoriser les jeunes inscrits dans la catégorie auteur-compositeur-interprète et permet aux gagnants de ce prix de se mériter une session d'enregistrement dans un studio professionnel. De plus, ce prix peut mener jusqu'à vivre l'expérience d'un lancement de disque. À titre de référence, ce prix peut être accompagné d'une bourse de 100\$.

Prix pour la qualité du français

Le prix pour la qualité du français vise à favoriser l'utilisation de la langue française dans la catégorie auteur-compositeur-interprète. Le jugement se fait en tenant compte de la qualité de langue, la qualité de l'expression et l'organisation du texte que le participant doit remettre à son intervenant afin d'être évalué. À titre de référence, ce prix peut être accompagné d'une bourse de 100\$.

Prix du Camp chanson de Petite-Vallée

Le Camp chanson de Petite-Vallée, en collaboration avec les URLS, remettra plusieurs prix d'une valeur de 550\$. Ce prix permettra à plusieurs jeunes de participer à un séjour au Camp chanson de Petite-Vallée.

CHOISIR LA BONNE CATÉGORIE

Trois catégories te permettent d'exprimer ton talent lors des événements de Secondaire en spectacle. Ce sont :

INTERPRÉTATION

Chant, groupe musical, théâtre, humour, pièce instrumentale, comédie musicale, poésie.

AUTEUR-COMPOSITEUR-INTERPRÈTE

Chant, groupe musical, théâtre, humour, pièce instrumentale, comédie musicale, poésie.

DANSE ET EXPRESSION CORPORELLE

Danse interprétation, danse création, gymnastique, magie, arts du cirque, kata musical, mime.

Quelques exemples pour t'aider à choisir :

Interprète : un interprète est celui qui reproduit quelque chose qui existe déjà. Par exemple, on peut interpréter une chanson de Céline Dion, une musique composée par Les Respectables ou une pièce de théâtre écrite par Michel Tremblay.

Auteur-compositeur-interprète : un auteur-compositeur-interprète est celui qui présente ce qu'il a lui-même créé et inventé. Par exemple, dans le domaine du chant, l'auteur-compositeur-interprète écrit les paroles et compose la musique. Dans le domaine du théâtre, il écrira lui-même le texte et le concept de sa pièce. Il écrira, composera et arrangera lui-même la musique.

Danse et expression corporelle : à Secondaire en spectacle il est possible de choisir entre DANSE CRÉATION ET DANSE INTERPRÉTATION. Comment le savoir? Pour choisir danse création, il faut t'assurer que c'est toi qui a inventé la chorégraphie de A à Z et cela, sans l'aide d'un professeur de danse ou de toute autre personne. Par contre, en danse interprétation, tu peux interpréter une chorégraphie qui existe déjà. Par exemple, une danse que tu as vue dans un spectacle ou à la télévision. (Voir ton intervenant pour obtenir une copie de la définition de création d'un numéro).

Comment savoir si ça existe déjà :

- En m'informant à mon intervenant;
- En m'informant à un professeur de chant, musique ou danse;
- En utilisant Internet.

IL Y A DEUX CATÉGORIES DANS MON NUMÉRO

Parfois, il arrive qu'il soit difficile de choisir une catégorie. Par exemple, je chante et je danse dans mon numéro. Ici, tu dois choisir ta catégorie en fonction de ce qui prédomine (**Y a-t-il plus de danse ou de chant dans mon numéro?**) ou tout simplement, en fonction de la catégorie dans laquelle tu aimerais être évalué par le jury. Par exemple, je suis plus fort en chant qu'en danse, alors j'aimerais être évalué en chant. C'est à toi de choisir et d'en informer ton intervenant.

DEVENIR TECHNICIEN

Quel rôle important! Tu as des connaissances techniques ou tu aimerais en développer? Tu aimes tout ce qui touche à la scène, mais derrière le rideau ou peut-être à l'éclairage ou au son? Secondaire en spectacle t'offre l'occasion de développer des habiletés en tant que technicien de scène à l'aide de professionnels qualifiés dans ce domaine. Les qualités recherchées sont la rapidité, l'efficacité, la précision, un bon sens de l'observation et de l'écoute, mais surtout, la passion!

FAIRE PARTIE DE L'ORGANISATION

Planifier, organiser et réaliser un spectacle c'est passionnant! Une expérience à vivre absolument et qui te permettra de développer plusieurs compétences qui te seront utiles plus tard. Trouver et confectionner des décors, rechercher du financement, concevoir un programme de soirée, annoncer l'événement, s'occuper de la billetterie, etc. Il faut voir à tout... À ce niveau, l'action se passe avant, pendant et même après l'événement. Ton intervenant a besoin de quelqu'un comme toi pour l'aider dans l'organisation des événements culturels de ton école.

CONCOURS ANIMATION

Toi, ce qui te branche, c'est l'animation! Il y a une place pour toi à Secondaire en spectacle. L'animation est un concours qui a pour but de sélectionner les jeunes qui animeront le Rendez-vous panquébécois. Il est jugé différemment, car il met en compétition des jeunes de différentes régions. L'évaluation pour ce concours est aussi basée sur l'originalité, le maintien sur scène et le talent. (Tu dois respecter aussi les mêmes valeurs et règlements véhiculés dans le programme Secondaire en spectacle).

Pour y participer, il faut enregistrer ton animation sur bande vidéo lors de la finale locale ou de la finale régionale et la soumettre à l'agent de ta région par l'intermédiaire de ton intervenant socioculturel. C'est l'agent de ta région qui est responsable de transmettre les candidatures pour le concours « animation » qui pourront peut-être animer le Rendez-vous panquébécois.

Tu peux demander à ton intervenant une copie de la grille d'évaluation « animation » pour mieux comprendre comment tu seras évalué par le jury. Un numéro préparé en fonction des critères d'évaluation augmentera tes chances de succès.

TECHNIQUES D'ANIMATION D'UN SPECTACLE

Règles d'or

- Une animation courte et efficace dure de **1 à 2 minutes**.
- Se présenter en tant qu'animateur.
- Pour débiter un spectacle, il est important d'annoncer aux spectateurs les règles régissant la salle de spectacle.

Exemple de règles régissant la salle de spectacle

« Dans la salle (son nom), il est strictement interdit de boire, de manger ou de fumer. Vous devez prendre immédiatement connaissance des sorties de secours. En cas d'urgence, un système auditif sera automatiquement déclenché. » Demandez également que les téléphones cellulaires ainsi que les téléavertisseurs soient fermés. (Quand le téléphone sonne, ça ne dérange pas seulement une personne, mais tous ceux dont le téléphone a une sonnerie similaire). N'oubliez pas qu'il est possible que les capteurs de fréquences dérangent certains de vos appareils, ne prenez donc pas de chance.

- L'animation ne doit pas retarder le spectacle, elle sert à distraire le public pendant les changements techniques et à faire des liens entre les numéros.
- Il doit y avoir une nette différence entre l'animation et la présentation des numéros.
- La présentation des numéros doit être uniforme d'un numéro à l'autre et fournir les informations pertinentes concernant ceux-ci.

Exemples d'informations à donner dans la présentation d'un numéro

- Nommer le nom de l'école d'où proviennent les participants.
- Nommer la catégorie.
- Nommer le nom du numéro et / ou des participants.

Notez que l'ordre de présentation peut varier selon le concept d'animation que l'on utilise. L'important est d'utiliser le même principe pour tous les numéros afin de ne pas favoriser un numéro plus qu'un autre.

Le stress... Quelques trucs!

- Respirez bien.
- Voyez le stress de façon positive.
- Imaginez-vous réussissant votre animation.
- Nourrissez-vous de commentaires positifs.
- Prenez les commentaires négatifs de façon constructive.
- Travaillez avec vos points forts.
- Fixez-vous des objectifs réalisables.
- Souvenez-vous que la pratique est la clé du succès.

TECHNIQUES D'ANIMATION D'UN SPECTACLE

Étapes de préparation

- 1) **Tempête d'idées**
(« Brainstorming ») Trouver des idées.
- 2) **Conceptualisation de l'animation**
Trouver ton fil conducteur / Faire converger tes idées / Cibler ta pensée.
- 3) **Écriture**
Écrire les textes. L'animation d'un spectacle n'est pas une improvisation.
- 4) **Apprentissage**
Répétitions / Vivre ton rôle avec émotion.
- 5) **Générale technique**
Après cette étape, le spectacle n'a plus de secrets, un maximum d'éléments est sous ton contrôle.

Techniques d'animation

- 1) **Préparation**
Attention! La qualité de ton animation ne surpassera pas la qualité de ta préparation, d'où l'importance d'écrire tes textes.
- 2) **Bien informer le public**
Se présenter dès le départ.
Expliquer brièvement le concours.
Expliquer le déroulement de la soirée.
- 3) **Le ton de ta voix**
Parler fort et utiliser un micro au besoin.
Utiliser la même intensité pour tous les numéros.
- 4) **Articulation, débit**
Articuler de façon à ce que le public comprenne bien et utiliser un débit régulier.
- 5) **Posture et déplacements**
Se tenir droit démontre un bon contrôle de soi.
- 6) **Gestes et mimiques**
Faire des mouvements amples afin d'être visible des spectateurs situés le plus loin de la scène.
Ne pas oublier de s'adresser autant aux spectateurs placés aux balcons qu'en avant, au milieu ou au fond de la salle.
- 7) **Habillement**
Si ton rôle d'animateur est d'être le maître de cérémonie de la soirée, un costume protocolaire est de mise. Si tu joues des personnages, alors adapte tes vêtements en conséquence.

Amuse-toi bien et bon spectacle!

PRIX CAMP CHANSON DE PETITE VALLÉE



DESCRIPTION DU PRIX

Le prix du Camp chanson de Petite Vallée s'adresse à tous les participants des finales locales et régionales de Secondaire en spectacle. D'une valeur de 550 \$, cette bourse offre le privilège de participer à un séjour d'une semaine au Camp chanson. Ce séjour comprend les ateliers avec des formateurs professionnels en chanson : tes formateurs seront Nelson Minville, auteur-compositeur-interprète, qui écrit des chansons notamment pour Luce Duffault, Marc Dupré, Marie-Pierre Perreault et Laurence Jalbert, et la formatrice Annie Cotton, comédienne et chanteuse. Le séjour comprend également les rencontres avec les artistes de passage au Théâtre de la Vieille Forge, les activités culturelles et récréatives avec des moniteurs, l'accès aux spectacles de chanson et de théâtre présentés au Théâtre de la Vieille Forge, l'hébergement en dortoirs, les repas approuvés par une nutritionniste professionnelle et le DVD du spectacle réalisé par les campeurs pendant le séjour. Le transport pour se rendre au camp est laissé à la discrétion et aux frais du boursier. Les séjours sont d'une durée de 7 jours, l'arrivée ayant généralement lieu le dimanche et le départ, le samedi suivant. Pour connaître les dates et les groupes d'âges des différents séjours, consultez le www.festivalenchanson.com. À ce sujet, la direction du Camp chanson se réserve la tâche d'inscrire elle-même le boursier dans une semaine précise; ce après quoi, le boursier est informé du séjour dans lequel il est admis. Le Camp chanson de Petite-Vallée est accrédité par l'Association des camps du Québec.

Les modalités d'inscription

1. Compléter toutes les questions de la fiche d'inscription en écrivant en lettres moulées.
2. Respecter les critères de mise en candidature.

Critères de mise en candidature

1. Tu dois rédiger un texte de 500 mots traitant des éléments suivants :
 - tes réalisations dans le programme Secondaire en spectacle;
 - tes motivations à participer au Camp chanson de Petite-Vallée;
 - tes rêves, tes ambitions et ton avenir;
 - comment penses-tu te rendre à Petite-Vallée ?
2. À la fin de ton texte, tu dois identifier une personne qui te connaît bien. Invite cette personne à écrire quelques lignes pour appuyer ta candidature. Demande-lui de nous laisser ses coordonnées pour que l'on puisse lui parler si cela s'avère nécessaire.
3. Tu peux inclure également des éléments qui te semblent pertinents pour appuyer ta candidature. (ex : certificats, curriculum vitae, portfolio, etc.)
4. Tu dois remettre ta candidature **14 jours** avant la date de ta finale régionale à l'intervenant de ton école.
5. L'intervenant de ton école doit remettre ta candidature **10 jours avant** la tenue de la finale régionale de ton école au coordonnateur du programme Secondaire en spectacle de ta région.

Modalités d'attribution des bourses

Chaque finale régionale de Secondaire en spectacle attribuera une bourse de participation au Camp chanson de Petite-Vallée. Le nom du boursier sera annoncé lors de la remise des prix de la finale régionale.



SECTION 8— CAHIER DU PARTICIPANT



PRIX CAMP CHANSON DE PETITE VALLÉE Identification du participant

PARTICIPANT					
Nom : _____		Prénom : _____			
Adresse : _____					
	Rue	Ville	Province	Pays	Code Postal
Téléphone (1) : () _____		Téléphone (2) : () _____			
Date de naissance : _____			Âge à l'arrivée au Camp : _____		
Nom de l'école : _____					
Nom de l'intervenant : _____					
PARENTS (POUR LES PARTICIPANTS DE MOINS DE 18 ANS SEULEMENT)					
Nom de la mère : _____		Prénom : _____			
Adresse : _____					
	Rue	Ville	Province	Pays	Code Postal
Téléphone (maison) : _____		Téléphone (travail) : _____			
Télécopieur : _____		Occupation : _____			
Nom du père : _____		Prénom : _____			
Adresse : _____					
	Rue	Ville	Province	Pays	Code Postal
Téléphone (maison) : _____		Téléphone (travail) : _____			
Télécopieur : _____		Occupation : _____			
Avez-vous déjà participé au Camp chanson de Petite-Vallée ? Oui _____ Non _____ Si oui : Année : _____					
<i>Je vous demande de considérer mon inscription au Camp chanson, affirmant sur mon honneur que les renseignements fournis sont exacts.</i>					
_____ <i>Signature du participant</i>			_____ <i>Signature d'un parent ou d'un tuteur (obligatoire)</i>		

Droit à l'anonymat

1. Je soussigné reconnais que Secondaire en spectacle, le Camp chanson de Petite-Vallée, l'Association des camps du Québec ou ses mandataires pourront prendre des photographies ou enregistrer des films sur lesquels je pourrais figurer.
2. Je les autorise à utiliser mon image, ma ressemblance et/ou ma voix à des fins publicitaires, dans les médias tels que revues, brochures, journaux, télévision, etc.
3. Il est expressément entendu que mon nom ne pourra être utilisé.
4. Tout le matériel demeura la propriété du Camp chanson de Petite-Vallée.

Signature du participant

Signature d'un parent ou d'un tuteur

Signature du responsable du Camp

Visitez le site du camp au : www.festivalenchanson.com



PRIX ENREGISTREMENT STUDIO

Pour qui

Le prix « enregistrement studio » est remis à la finale régionale et a pour but de valoriser les participants inscrits dans la catégorie auteur-compositeur-interprète.

RÈGLES

Seuls les participants de la catégorie auteur-compositeur-interprète sont éligibles pour gagner le prix studio.

Aucune bande sonore et aucun texte d'une œuvre connue ne doivent être utilisés, même comme trame de fond.

Jugement

Le responsable du studio d'enregistrement choisira à partir de la grille d'évaluation prévue à cet effet un numéro lors de la finale régionale. **(Voir l'intervenant de ton école pour connaître les détails et obtenir la grille d'évaluation).**

IMPORTANT

Le prix studio n'est pas remis dans toutes les régions, alors il est important de demander à ton intervenant si le prix est disponible dans ta région.